



**Organisation
de la sécurité civile
du Québec**

RAPPORT de l'EXERCICE « Champlain »

12 juin 2008

Adopté le 5 février 2009 par l'OSCQ



**Gouvernement
du Canada** **Government
of Canada**

Sécurité civile
Québec 

Recherche et rédaction

Madame Geneviève Faguy
Service de soutien à l'OSCQ
Direction de la planification
Direction générale de la sécurité civile et de la sécurité incendie
Ministère de la Sécurité publique
Téléphone : 418 646-7943

Dépôt légal — Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2009

ISBN 978-2-550-55335-9 (PDF)
© Gouvernement du Québec

Rapport de l'exercice Champlain
du 12 juin 2008

Exercice conjoint municipal-régional-provincial-fédéral

TABLE DES MATIÈRES

Liste des acronymes	5
1. Contexte	6
1.1 Introduction	6
1.2 Objectifs de l'exercice d'alerte téléphonique.....	6
1.3 Objectifs de l'exercice de table	6
2. L'exercice d'alerte téléphonique	7
2.1 Organisation de l'exercice d'alerte.....	7
2.2 Résultats de l'alerte	7
3. Organisation de l'exercice de table	7
4. Concept et déroulement	7
4.1 Convocation.....	7
4.2 Horaire	8
4.3 Scénario	8
4.4 Questions aux participants.....	8
4.5 Mise en scène et consignes.....	8
5. Résumés des ateliers	9
5.1 La Ville de Québec	9
5.2 L'Organisation régionale de la sécurité civile.....	11
5.3 L'OSCQ.....	13
5.4 Le gouvernement fédéral	15
5.5 Les communications multipaliers	16
6. Séance plénière	17
7. Atteinte des objectifs	18
7.1 Arrimage.....	18
7.2 Vision commune.....	19
7.3 Contributions	19
7.4 Expérimentation.....	20
8. Évaluation de l'exercice	20
8.1 Évaluation de retour sur l'exercice Champlain	20
8.2 Appréciation de l'exercice.....	21
9. Recommandations	22
9.1 Suivis	23
10. Conclusion	23

ANNEXES

<i>ANNEXE 1 :Liste des invités à l'exercice Champlain – 12 juin 2008</i>	24
<i>ANNEXE 2 :Procédure d'alerte et messages à livrer</i>	26
<i>ANNEXE 3 :Liste du personnel d'encadrement de l'exercice – 12 juin 2008</i>	27
<i>ANNEXE 4 :Liste des documents remis aux participants – 12 juin 2008</i>	28
<i>ANNEXE 5 :Scénario de l'exercice Champlain – 12 juin 2008.....</i>	29
<i>ANNEXE 6 :Consignes pour l'exercice Champlain – 12 juin 2008.....</i>	30

LISTE DES ACRONYMES

ASPC	Agence de la santé publique du Canada
ASSS	Agence de santé et de services sociaux
CLSCS	Coordonnateur local de la sécurité civile sociosanitaire
COG	Centre des opérations gouvernementales
CPSU	Centre de planification stratégique unifié
CSPQ	Centre des services partagés du Québec
CSS	Centre de services aux sinistrés
GRC	Gendarmerie royale du Canada
MAMR	Ministère des Affaires municipales et des Régions
MAPAQ	Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec
MCC	Ministère de la Culture et des Communications
MDDEP	Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs
MDEIE	Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation
MESS	Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale
MRI	Ministère des Relations internationales
MRNF	Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
MSP	Ministère de la Sécurité publique
MTQ	Ministère des Transports du Québec
NAM	Niveau d'alerte et de mobilisation
ORSC	Organisation régionale de la sécurité civile
OSCQ	Organisation de la sécurité civile du Québec
PNSC	Plan national de la sécurité civile
PPI	Personne bénéficiant d'une protection internationale
SC	Santé Canada
SCT	Secrétariat du Conseil du trésor
SHQ	Société d'habitation du Québec
SPC	Sécurité publique Canada
SPVQ	Service de police de la Ville de Québec
SQ	Sûreté du Québec

1. CONTEXTE

1.1 Introduction

À l'occasion des festivités du 400^e anniversaire de la Ville de Québec, plusieurs activités et événements ont retenu l'attention sous l'angle de la coordination de l'action gouvernementale en sécurité civile et des relations avec les partenaires fédéraux, régionaux et municipaux. À l'initiative du coordonnateur gouvernemental de la sécurité civile, un comité regroupant tous ces paliers a été créé afin d'élaborer une démarche de planification concertée.

Ce comité conjoint a convenu de réaliser un programme d'exercices, intégrant un exercice d'alerte téléphonique et un exercice de table, permettant de valider la mise en place des mécanismes de coordination de l'action gouvernementale ainsi que des relations avec les partenaires fédéraux, provinciaux, régionaux et municipaux lors d'événements d'envergure.

L'exercice d'alerte téléphonique représentait une occasion de mettre à l'épreuve les procédures visant à contacter efficacement les partenaires en sécurité civile.

L'exercice de table, quant à lui, était un moyen privilégié d'apprentissage et de formation afin de faire le point sur l'état de préparation de leur organisation respective, et ce, dans l'éventualité où un incident surviendrait durant les festivités du 400^e. Cette réflexion partagée visait aussi à conduire les participants à des pistes d'amélioration et de précision des mécanismes de coordination existants.

Au cours de cet exercice, les partenaires ont assumé leur rôle de coordonnateurs des mesures d'urgence, de responsables ou de chargés de mission ou de responsables des communications. À ce titre, ils ont pris connaissance de la situation présentée dans le scénario et, à la lumière de l'information s'y trouvant, ils ont participé activement à la coordination gouvernementale, sur la base des actions des ministères et organismes (M/O) mobilisés, sollicitant, entre autres, les missions du Plan national de la sécurité civile (PNSC). Pour ce faire, les participants ont eu à répondre collectivement aux préoccupations soulevées par le scénario fictif. La liste des personnes qui ont participé à l'exercice est fournie en annexe 1.

1.2 Objectifs de l'exercice d'alerte téléphonique

Les objectifs de cette activité étaient de vérifier :

- 1) l'exactitude des coordonnées de la clientèle visée;
- 2) la capacité de joindre la clientèle visée en dehors des heures ouvrables;
- 3) la capacité de la clientèle visée à joindre le Centre des opérations gouvernementales (COG);
- 4) le temps de réponse (temps de rappel).

1.3 Objectifs de l'exercice de table

Les objectifs de l'exercice étaient de valider l'arrimage des processus de planification et de coordination prévus aux différents paliers, de développer une vision commune des enjeux de la sécurité civile susceptibles de requérir la coordination de l'action gouvernementale et de préciser les contributions locales, régionales (ORSC), provinciales (OSCQ) et fédérales. De même, l'exercice de table voulait également expérimenter les mécanismes de liaison qui assureraient la cohérence dans l'action, notamment pour les centres de décision qui seraient actifs.

2. L'EXERCICE D'ALERTE TÉLÉPHONIQUE

2.1 Organisation de l'exercice d'alerte

Un représentant de chacune des ces organisations, soit la Ville de Québec, Sécurité publique Canada (SPC), la Direction régionale de la Capitale-Nationale, de Chaudière-Appalaches et du Nunavik (03-12), la Direction des opérations et la Direction de la planification du ministère de la Sécurité publique ont élaboré l'exercice d'alerte téléphonique. Celui-ci a eu lieu au COG le 5 juin 2008 à partir de 17 h 30. L'alerte s'adressait au coordonnateur municipal de la Ville de Québec, à plusieurs coordonnateurs régionaux de l'Organisation régionale de la sécurité civile (ORSC) et à leurs coordonnateurs ministériels de l'Organisation de la sécurité civile du Québec (OSCQ)¹ ainsi qu'au directeur régional de Sécurité publique Canada.

La réalisation de l'exercice a nécessité l'utilisation de certains outils, soit le répertoire des coordonnateurs régionaux de l'ORSC fourni par la direction régionale 03-12, le processus d'alerte et les messages (annexe 2) à livrer lors de l'exercice d'alerte, un tableau de suivi des appels et des retours d'appels, ainsi que des appareils téléphoniques au COG.

2.2 Résultats de l'alerte

L'exercice d'alerte révèle que les répondants étaient facilement joignables par cellulaire en dehors des heures ouvrables. Seulement deux ministères n'ont pu être joints de cette façon. Également, la grande majorité des partenaires a été en mesure de joindre le COG lors du rappel. En fait, seulement un ministère n'a pas suivi la consigne. Le temps de réponse était également bon : une moyenne de temps de rappel de 15 minutes.

L'exercice d'alerte a permis de valider l'exactitude de tous les numéros de téléphone. Toutefois, pour l'ORSC, les numéros 24/7 auraient dû être pris en compte dans la procédure tandis que dans le cas où un ministère n'est pas régionalisé, les numéros auraient dû être ceux des téléavertisseurs récemment mis en place à l'OSCQ.

3. ORGANISATION DE L'EXERCICE DE TABLE

Pour la préparation, le déroulement et le suivi de l'activité, un comité « exercice », présidé par le Ministère de la Sécurité publique (MSP), mais aussi composé de représentants municipaux, régionaux et fédéraux, a assuré les fonctions suivantes : élaboration du scénario et autres outils, animation de la journée, logistique, animation des tables et prise de notes (annexe 3). Par ailleurs, deux représentants de la Ville de Québec ont été invités à présenter l'état de préparation de la Ville ainsi que les activités entourant le 400^e de la Ville de Québec entre les 3 juillet et 5 juillet 2008.

4. CONCEPT ET DÉROULEMENT

4.1 Convocation

Le coordonnateur gouvernemental de la sécurité civile, M. Michel C. Doré, a invité les coordonnateurs ministériels de la sécurité civile porteurs d'une mission au PNSC, la coordonnatrice municipale de la Ville de Québec ainsi que le directeur régional de Sécurité publique Canada à

¹ La liste des invités à l'exercice de table en annexe 1 rassemble toutes les organisations de l'OSCQ qui ont été sollicitées lors de l'exercice d'alerte téléphonique.

participer à l'exercice de table conjoint. En raison de certaines contraintes logistiques, le nombre de participants pour l'OSCQ a été limité à deux personnes par organisation, soit le coordonnateur ministériel accompagné d'une personne de son choix. Une liste des documents remis aux participants lors de l'exercice est disponible à l'annexe 4.

L'exercice a eu lieu le jeudi 12 juin 2008 à l'Hôtel Québec. La journée a débuté à 8 h par l'inscription, et s'est terminée à 12 h. Un dîner a été servi au restaurant de l'hôtel, permettant ainsi aux participants d'échanger sur l'expérience vécue.

4.2 Horaire

8 h	Accueil et inscription
8 h 30	Mot de bienvenue et objectifs de la journée
8 h 35	Déroulement de la journée et consignes
8 h 45	Présentations de la Ville de Québec
9 h 10	Lecture du scénario et ateliers
10 h 30	Pause
10 h 45	Séance de plénière
11 h 30	Retour sur l'exercice
11 h 55	Mot de clôture
12 h	Fin et Dîner

4.3 Scénario

Le scénario a servi de toile de fond pour amorcer les échanges entre les partenaires et les amener à travailler ensemble dans une

perspective de partage interministériel et interjuridictionnel des contributions et une perspective d'évolution de la planification gouvernementale en sécurité civile. Le scénario s'est appuyé sur un sinistre fictif qui se déroulait pendant les fêtes 400^e et dont les conséquences étaient attribuables à du temps violent (interruption du service électrique, routes impraticables) et d'une explosion (bris d'aqueduc, système téléphonique endommagé, fuite de gaz, égouts endommagés, etc.) (annexe 5).

Plusieurs contraintes s'annonçaient, comme l'évacuation de dignitaires, la contamination de l'eau potable dans le secteur touché et l'annulation d'activités prévues à l'occasion du 400^e de la Ville de Québec.

4.4 Questions aux participants

Sur la base du scénario décrit précédemment, les questions suivantes ont été soumises aux participants afin de favoriser les discussions :

- 1) Quels enjeux anticipez-vous ou quelles seraient vos préoccupations en pareil cas?
- 2) Comment envisagez-vous d'intervenir face à ces enjeux?
- 3) Comment pouvons-nous favoriser une intervention conjointe fédérale-provinciale-régionale-municipale?
- 4) Comment circulera l'information dans votre organisation afin de faciliter la prise de décision?
- 5) Quelles sont les contributions essentielles de vos partenaires vous permettant de remplir adéquatement le mandat de votre organisation?

4.5 Mise en scène et consignes

L'exercice comportait deux grandes activités : les ateliers et la séance de plénière. Pour les ateliers, les participants ont été regroupés par tables, de A à G (annexe 1), mais il leur a également été recommandé de circuler entre les tables afin de valider les contributions de chacun. Cette activité a permis aux participants de prendre connaissance du scénario ainsi qu'en évaluer les conséquences pour leur organisation et vis-à-vis des autres partenaires.

Afin de mettre l'accent sur l'importance des communications, il a été convenu de regrouper tous les agents de communications autour d'une table (H). Donc, 30 minutes avant la fin des ateliers, tous les représentants des communications des différents paliers décisionnels ont été invités à se regrouper afin d'élaborer des lignes de presse destinées aux hautes autorités politiques décrivant l'effort gouvernemental concerté pour faire face à la situation.

Lors de la deuxième activité, une séance de plénière a simulé une réunion de l'OSCQ où les coordonnateurs ministériels de la sécurité civile, le coordonnateur de la Ville de Québec et le directeur régional de Sécurité publique Canada ont livré très brièvement leurs enjeux respectifs en lien avec les impacts découlant du scénario. Un représentant de la table des communications a également été invité à présenter les lignes de presse à la fin de la séance de plénière. Les consignes détaillées de l'exercice sont présentées à l'annexe 6.

5. RÉSUMÉS DES ATELIERS

Le résumé des ateliers a été consigné par niveau décisionnel. Il y a donc une section pour la Ville de Québec, une pour l'ORSC, une pour l'OSCQ et une pour le fédéral. L'approche retenue n'est pas uniforme notamment en raison de la prise de notes, du type d'orientation offert par l'animateur mais surtout de la nature des discussions qui ont eu lieu autour de chacune des tables. De plus, puisque la table des communications regroupe tous les paliers, une section distincte y est consacrée.

5.1 La Ville de Québec

- > Lors de l'atelier, le représentant du Bureau de la sécurité civile a assuré son rôle de coordonnateur de la réponse municipale. Il a proposé une méthode de travail aux participants et a insisté sur l'importance de garder du temps pour formuler les demandes à l'ORSC.
- > Ce représentant a également énuméré une série d'enjeux préidentifiés : santé et sécurité, capacité opérationnelle requise pour faire face à la situation en matière d'effectifs, d'équipements, de télécommunications, de centres de décision, de durée de l'événement, de continuité des services en dehors de la zone touchée; les effets dominos possibles et les impacts médiatiques.
- > La grande majorité des chargés de mission de la Ville de Québec étaient réunis autour de la table. Ensemble, ils ont analysé les problématiques du scénario par mission et ont relié celles-ci avec un ou des enjeux identifiés :

Missions	Enjeux	Mesures à prendre	Constats et commentaires
Protection et sauvetage des personnes	Assurer la protection des sinistrés.	Prioriser le sauvetage des personnes en danger et la mise en sécurité des sinistrés. Des demandes de renfort seraient faites à l'interne.	Intervention contre les causes du sinistre.
Sécurité des personnes et des biens	Assurer la protection des sinistrés.	Établir des priorités par tranche de 12, 24 et 48 heures. Procéder aux évacuations et au contrôle des périmètres.	Le responsable de la mission sécurité peut-il recourir lui-même à la Ville de Lévis pour obtenir des renforts?

Services aux personnes sinistrées	Assurer la protection des sinistrés.	Évaluer rapidement le nombre de personnes à héberger de manière à identifier les lieux d'hébergement et de rassemblement. Les arrondissements limitrophes seraient certainement sollicités pour prêter main-forte.	Le choix de ces sites serait également fait en fonction de la direction des vents, en raison de la fuite de gaz. Le réseau de la santé et la Croix-Rouge seraient parmi les premiers organismes mobilisés.
Communications	Informar la population.	Informar les autorités municipales et désigner un porte-parole pour les médias.	
Télécommunications	Assurar la continuité du réseau interne de la Ville.	Le « centre politique » serait déplacé.	Prévoir que le réseau cellulaire serait rapidement surchargé.
Environnement	Assurar la protection de l'environnement.	Assurar le « monitoring » de l'événement et évaluer les conséquences.	Prévoir que des problèmes d'inondation pourraient survenir à la grandeur du territoire de la Ville de Québec. Entre autres, plusieurs ponceaux ont sûrement été arrachés.
Eau potable et eaux usées	Assurar la protection des sinistrés et de l'environnement.	Circonscrire les conduites ouvertes et évaluer l'impact que pourrait avoir la fuite de gaz naturel sur la lutte contre les incendies.	À noter qu'il n'y avait pas de conduites majeures dans le périmètre concerné, uniquement des conduites locales.
Voirie	Procéder à la réfection des secteurs touchés.	Remise en état des petites conduites par le Service des travaux publics.	
Bâtiments et ouvrages d'art	Évaluer les impacts du sinistre sur les bâtiments et ouvrages d'art, y compris les infrastructures essentielles des partenaires externes potentiellement touchés.		Prévoir un manque d'effectif en raison des effets dominos de la chute possible de la passerelle de la côte de la Montagne.
Transport	Établir un plan de circulation permettant l'évacuation des victimes et l'arrivée des intervenants.	Identifier les accès disponibles pour le Vieux-Québec. Ceux-ci étaient peu nombreux, ce qui limite grandement les capacités d'intervention dans ce périmètre.	
Protection des biens culturels	Prévoir la protection des biens culturels.		Contexte d'incendie, de pénurie d'eau, de problèmes de circulation et de

			communications dans le secteur.
--	--	--	---------------------------------

- À la suite de ces discussions, les représentants municipaux et de l'ORSC ont établi des liens. À titre d'exemple, un contact a été fait entre un représentant d'Hydro-Québec et le responsable des incendies pour s'informer des priorités de la Ville.

5.2 L'Organisation régionale de la sécurité civile

- Lors de l'atelier, la coordonnatrice régionale de la sécurité civile a assuré son leadership. Elle a d'abord identifié plusieurs enjeux et les a reliés aux M/O responsables.
- Des représentants de plusieurs M/O étaient assis autour de la table. Un représentant de la Ville de Lévis était également parmi eux (annexe 1).
- Ensemble, ils ont analysé les problématiques soulevées par le scénario et les ont reliées aux M/O visés :

Missions	Enjeux	Mesures à prendre	Constats et commentaires
Activités économiques	Anticiper les impacts sur les entreprises touchées.	Faire une liste des impacts des incidents survenus (Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE)).	
Bioalimentaire	Soutenir les entreprises et les particuliers dans la prévention. Assurer la disponibilité des denrées alimentaires y compris l'eau potable.	Coordonner les avis à la population entre le Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ), l'ASSS, et Santé Canada (SC). Prévoir de l'eau potable pour le secteur touché (MAPAQ).	L'approvisionnement en eau potable peut être assuré par le Ministère des Transports du Québec (MTQ).
Communication	Coordonner les activités de communication.	Établir un lien de coordination avec la Ville de Québec et l'OSCQ.	S'entendre sur les rôles et responsabilités de chacun des paliers. Services Québec et le Ministère des Relations internationales (MRI) ont été très rapidement confrontés aux enjeux de communication.
Eaux, matières dangereuses et résiduelles	Fournir l'expertise pour la décontamination. S'assurer que l'exploitant du réseau d'aqueduc distribue une eau conforme.	Superviser la fermeture probable du secteur (Service de police de la Ville de Québec (SPVQ)) en collaboration avec Gaz métro) en raison de la fuite de gaz.	L'ASSS et le Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) verraient à contrôler

			la qualité de l'eau.
Électricité	Évaluer les besoins en électricité et coordonner la remise en service.	Recueillir et transmettre les demandes de priorité de rétablissement à Hydro-Québec.	
Évacuation massive, réintégration et sécurité	Veiller à l'organisation et à la coordination des opérations d'évacuation.	Superviser l'évacuation par le SPVQ et la Sûreté du Québec (SQ) tandis que l'ASSS coordonnerait celle de l'Hôtel-Dieu de Québec.	
Habitation	Contribuer à l'élaboration des conseils pour la prévention et la correction des dommages.	Être en soutien à l'analyse des infrastructures touchées (Société d'habitation du Québec (SHQ)).	
Santé	Mettre en place les mesures nécessaires à la protection des citoyens.	Valider la situation avec le CLSCS de l'Hôtel-Dieu de Québec. Pour les cas de toxi-infection, le MAPAQ et l'ASSS devraient agir très rapidement pour diffuser un avis de non-consommation d'eau. La Santé publique diffuserait un avis aux partenaires d'établissements.	
Soutien aux services aux sinistrés	Soutenir la Ville de Québec dans la mise en place de centres de services aux sinistrés (CSS).	En soutien à la mission Services aux personnes sinistrées de la Ville de Québec. Demande d'aide au Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS) pour l'ouverture du centre de coordination.	
Transport	Assurer des déplacements sécuritaires.	Soutien à la signalisation et à l'identification des voies de contournement. Le MTQ devrait avant tout connaître l'état du réseau et le sécuriser et transmettre l'information aux partenaires.	La SQ voudrait sécuriser le réseau routier en lien avec la demande de soutien de la Ville.

- À la suite de leurs discussions, les représentants de la Ville de Québec se sont joints à la table de l'ORSC et chacun des chargés de mission a exposé brièvement ses enjeux. Par la suite, plusieurs liens ont été établis entre les niveaux municipal et régional. La coordonnatrice régionale de la sécurité civile a proposé de l'aide à la Ville de Québec avant que ses représentants retournent à leur table pour la suite de l'exercice.
- Tous les partenaires ont poursuivi leurs discussions, bien informés des grands enjeux de la Ville de Québec. Le représentant de la Ville de Lévis a indiqué qu'il serait en soutien à la Ville de Québec si sa ville n'était pas elle-même mobilisée. Les partenaires ont également constaté que les demandes pourraient fuser de toutes parts.
- La coordonnatrice régionale de la sécurité civile a souligné que le lieu de coordination de l'ORSC serait le COG.

5.3 L'OSCQ

- Contrairement aux tables de la Ville de Québec et de l'ORSC où tous les représentants du même palier et leur coordonnateur de la sécurité civile étaient assis ensemble, les représentants de l'OSCQ étaient répartis parmi cinq tables (annexe 1). Cette répartition a nécessité une modification au déroulement des ateliers. En effet, le rôle de coordination a été plus grandement attribué à l'animateur de table dans ce contexte. Il a proposé une méthode de travail aux participants et a insisté sur l'importance de garder du temps pour formuler leurs demandes aux paliers régional et fédéral.
- Au début des ateliers, tous les participants se sont concertés par table et ont tenté d'obtenir la même vision de l'incident. Ils ont également discuté des points suivants :

Missions	Enjeux	Mesures à prendre	Constats et commentaires
Activités économiques	Anticiper les impacts sur les entreprises touchées.		
Bioalimentaire	Soutenir les entreprises et les particuliers dans la prévention. Assurer la disponibilité en denrées alimentaires y compris l'eau potable.	Diffuser des conseils à l'intention des hôteliers et des résidents touchés. Coordonner la distribution de l'eau de substitution (MAPAQ).	Le Ministère des Affaires municipales et des Régions (MAMR) pourrait servir d'interface auprès des municipalités.
Communication	Coordonner les activités de communication.	Diffuser rapidement un message aux citoyens en les rassurant.	Il serait important que la population puisse avoir une bonne perception du travail qui a été fait dans les premières heures.
Eaux, matières dangereuses et résiduelles	Fournir l'expertise pour la décontamination. S'assurer que l'exploitant du réseau d'aqueduc distribue une eau conforme.	Soutenir la Ville pour la conduite de gaz (MDDEP).	
Électricité	Évaluer les besoins en électricité et coordonner la remise en service.	Recueillir et transmettre les demandes de priorité de rétablissement à Hydro-Québec.	
Énergie	Évaluer les conséquences de la rupture de la conduite de gaz sur les approvisionnements.	S'assurer des liens de communication entre les partenaires concernés.	
Évacuation massive, réintégration et sécurité	Assurer l'organisation et la coordination des opérations d'évacuation.	S'assurer de la sécurité à l'intérieur des consulats afin de faciliter l'évacuation et valider la liste des dignitaires présents (MRI). Avant d'évacuer l'Hôtel-Dieu de Québec, il faudrait faire une évaluation selon la mécanique du plan régional (MSSS).	Le MTQ apporterait son soutien lors des évacuations. La Gendarmerie royale du Canada (GRC) serait responsable de l'évacuation de la Citadelle.
Habitation	Contribuer à l'élaboration des conseils de prévention	Assister la Ville pour l'inspection des centres	Le MAMR soutiendrait le Ministère de la

	et à la correction des dommages.	d'hébergement et l'évaluation des conséquences et des dommages aux bâtiments (SHQ avec en soutien la Régie du bâtiment du Québec).	Culture et des Communications (MCC) pour la protection des bâtiments.
Réseaux de télécommunications		S'enquérir des besoins des partenaires et prioriser les actions à faire.	Le Centre des services partagés du Québec (CSPQ) devrait coordonner avec les partenaires la restauration des lignes de communication.
Santé	Mettre en place les mesures nécessaires à la protection des citoyens. S'il y a un débordement des services préhospitaliers alors une demande d'ambulances dans les régions voisines serait probable. Il y aurait également une grande demande auprès des ressources humaines en heures de travail. Difficultés d'accéder au site pour les changements du personnel.	S'assurer du traitement des gens sur le site et offrir des services concertés avec les agences de services régionaux. Vérifier les besoins en ressources psychosociales.	La génératrice de l'Hôtel-Dieu pourrait subvenir aux besoins durant les premières 12 heures, après quoi, il faudrait penser déplacer les gens vers d'autres hôpitaux ou assurer un suivi médical à domicile.
Soutien aux services aux sinistrés	Mettre en place des CSS.		
Transport	Assurer des déplacements sécuritaires.	Gérer les mouvements autour du Vieux-Québec : ceux qui voudraient y entrer et ceux qui voudraient en sortir, entre autres lors des changements de quart de travail des employés de l'hôpital ou lorsque les membres d'une famille voudraient s'assurer qu'un des leurs se porte bien, etc.	
Volet international du PNSC	Coordonner l'action gouvernementale à l'étranger.	Informers d'abord verbalement les consulats des décès et ensuite leur envoyer une lettre (MRI).	
Maintien des activités gouvernementales (en développement)		Évaluer la possibilité d'un redéploiement des ressources étant donné que plusieurs ministères ont leur bureau à l'intérieur de la zone touchée.	Le Secrétariat du Conseil du trésor (SCT) a affirmé avoir certaines inquiétudes puisqu'il ne possède pas de cartes des édifices gouvernementaux du secteur.

- > Tous les partenaires sont disposés à donner suite aux demandes de la Ville de Québec et de l'ORSC. Plusieurs ministères ont ouvert leur centre de coordination dont le MTQ, le CSPQ, le MAMR et Services Québec.
- > Le rôle du COG à titre de centre de coordination gouvernemental en sécurité civile est très clair pour les membres de l'OSCQ. Toutefois, la tenue de conférences téléphoniques avec l'OSCQ et d'autres partenaires afin d'obtenir l'état de situation détaillé ainsi que la transmission de l'information au COG pourrait représenter un défi, tout particulièrement durant la période estivale.

5.4 Le gouvernement fédéral

- > Au début de l'atelier, Sécurité publique Canada a énuméré une série d'enjeux. Un tour de table sur les préoccupations sectorielles entre les partenaires fédéraux (annexe 1) a ensuite alimenté les discussions durant le reste de l'atelier.
- > Il n'y a pas eu de demande de soutien de la part de l'OSCQ. Toutefois, il y a eu une coordination opérationnelle, car plusieurs mandats fédéraux étaient visés.
- > Certains échanges multipaliers ont eu cours entre le MRI et la GRC, entre SPC et le COG, entre le MSSS, l'Agence de la santé publique du Canada (ASPC) et SC de même qu'entre Industrie Canada, le CSPQ et la Ville de Québec au sujet des télécommunications.
- > La présence de plusieurs représentants des communications de la GRC, de l'ASPC et de SPC autour de la table a fait ressortir une grande préoccupation concernant les communications en mesures d'urgence. Enfin, les représentants des ministères fédéraux présents ont analysé les problématiques du scénario en gardant une approche très globale des enjeux auxquels ils feraient face en pareille situation :

Thèmes	Enjeux	Mesures à prendre	Constats et commentaires
Communications	Assurer la coordination fédérale des communications ainsi que la coordination fédérale-provinciale.	Assurer la diffusion rapide d'information aux dignitaires et aux médias étrangers.	Étant donné la présence du Premier Ministre (PM) du Canada, la désignation des porte-parole deviendrait plus complexe et mériterait une coordination plus poussée entre les différents niveaux de gouvernement.
Politique	Veiller à la coordination du gouvernement fédéral.	Évaluer les répercussions sur l'administration centrale dans la gestion de la situation en raison de la présence du PM du Canada à Québec.	
Réseaux de télécommunications	Assurer le soutien pour la remise en service des réseaux.	Arrimer les besoins fédéraux, provinciaux et municipaux étant donné que tous les niveaux de gouvernement auraient les mêmes contacts dans les compagnies de	Dans le Vieux-Québec, les communications ne seraient efficaces qu'à 10 %, à l'exception de la GRC qui possède son propre réseau.

		télécommunications et qu'ils risqueraient de faire des demandes non coordonnées.	
Santé	Protéger la santé des dignitaires étrangers et des employés fédéraux.	Soutenir le MSSS relié aux enjeux provinciaux : tels les cas de gastro-entérite. Activer les plans spécifiques pour les dignitaires étrangers et les employés fédéraux.	
Sécurité	Protéger la sécurité des dignitaires étrangers et des employés fédéraux.	Activer les plans spécifiques afin d'assurer la sécurité des consulats et des dignitaires dans la zone sinistrée.	
Structures	Assurer la sécurité et l'intégrité de l'ingénierie des immeubles et de toutes les autres propriétés fédérales.		

- > Des enjeux à l'interne se sont dégagés des discussions. En tant que comité opérationnel, c'est le Groupe de coordination fédéral qui est chargé, par la coordination de SPC, du traitement des demandes. L'exercice a permis de constater qu'il serait nécessaire de clarifier le rôle et les responsabilités du Comité directeur fédéral des urgences et du Conseil fédéral du Québec lors de situations d'urgence.
- > Un autre constat concerne le rôle de SPC, même si aucune demande d'assistance provenant du gouvernement provincial n'a été formulée. En effet, étant donné la gravité et les enjeux de la situation décrite dans le scénario d'exercice, SPC aurait aussi comme rôle de tenir constamment informé le Centre des opérations du gouvernement fédéral. Dans la mesure où de nombreux édifices et responsabilités du gouvernement fédéral seraient directement concernés par les événements évoqués dans le scénario, l'échange d'information auprès des partenaires fédéraux affectés deviendrait aussi une priorité pour SPC.

5.5 Les communications multipaliers

En communication, les premières heures sont cruciales. Il faut identifier les personnes clés et établir les premières lignes de presse. Le défi consistait donc à établir « ensemble », soit la Ville et les gouvernements provincial et fédéral, des lignes de presse cohérentes et de nommer un porte-parole pour chacun des paliers d'intervention.

Lignes de presse :

- 1) La population doit être informée que la Ville et les gouvernements maîtrisent la situation, qu'ils travaillent en collaboration et que les plans appropriés sont actifs.
- 2) Un porte-parole doit transmettre un message de condoléances aux sinistrés et aux familles des personnes décédées.
- 3) Les autorités demandent à la population de collaborer en suivant les consignes qui sont données, entre autres pour restreindre l'utilisation de certains moyens de communication dont les cellulaires.
- 4) Un numéro unique (ligne 1 800) et une adresse Internet doivent être accessibles à la

population.

- 5) Certaines activités prévues lors du 400^e sont annulées et reportées à une date ultérieure.
- 6) La Ville et les gouvernements doivent également donner un point de presse pour les visiteurs étrangers.

Le centre de presse se situerait au 1005, chemin Sainte-Foy pour la tenue de conférences de presse ou autres événements. Il pourrait y avoir un porte-parole aux niveaux municipal (maire), provincial (ministre responsable de la Capitale-Nationale ou de la Sécurité publique ou coordonnateur gouvernemental de la sécurité civile) et fédéral (ministre des Affaires étrangères ou de la Sécurité publique).

Étant donné la panne d'électricité, divers moyens, tels que le porte-à-porte et un centre d'information aux citoyens, devraient être envisagés pour communiquer avec les sinistrés.

Il y a également certaines confusions, par exemple quel partenaire (la GRC, la SQ, la sécurité civile, le fédéral, le provincial, etc.) diffuserait de l'information et à quel moment? Bien que l'exercice n'ait pas permis aux participants de répondre à cette question, les différents paliers ont été confrontés à cette réalité, grâce à une vision commune des événements. La faible représentation de communicateurs de ministères provinciaux autres que Services Québec a rendu cette tâche plus difficile.

6. SÉANCE PLÉNIÈRE

Enjeux de la Ville de Québec :

- La capacité d'intervention : on doit anticiper que d'autres secteurs pourraient être touchés et évaluer l'effet domino;
- Santé et sécurité : enjeux liés à l'accès au périmètre et à son évacuation et aux établissements sensibles touchés;
- Service à la population : enjeu de communication et services aux sinistrés;
- Gouvernance : déploiement des centres de décision, évacuation de l'hôtel de ville, présence de la Ville au Centre de planification stratégique unifié (CPSU) du MSP (en croissance au niveau de l'agent de liaison jusqu'à la coordination de haut niveau).

Enjeux de l'ORSC :

- Fournir un soutien à la Ville de Québec;
- Santé et sécurité civile : définir les besoins de chacun pour assurer la sécurité des personnes;
- Communication : se positionner par rapport aux autorités nationales;
- Énergie : alimentation en gaz naturel;
- Maintien des activités essentielles : ressources déjà utilisées déployées à pleine capacité.

Enjeux de l'OSCQ :

- Fournir un soutien à l'ORSC;
- Travailler en complémentarité avec les partenaires des différents paliers;
- Soutien aux missions mobilisées;
- Mettre en place un mode de veille pour les M/O non sollicités dans l'immédiat;
- S'assurer que les commandes de service passent par un guichet unique : se donner un lieu de convergence de l'information;
- Arrimage du leadership fédéral, provincial et municipal;

- Coordination et cohérence dans l'action;
- Activer le COG (élever le niveau d'alerte et de mobilisation (NAM) au niveau supérieur);
- Approvisionnement alimentaire des centres d'hébergement;
- Mobiliser la Croix-Rouge et autres organismes;
- Soutien aux représentants étrangers dans le périmètre (confirmation de présence, échange avec la GRC, lien du MRI avec l'unité de communication);
- S'assurer que les priorités de rétablissement exprimées par l'OSCQ et le coordonnateur du site sont prises en compte dans le plan de rétablissement Hydro-Québec;
- S'assurer que le volet électricité est pris en compte dans la nouvelle structure de coordination de site mis en place au niveau local;
- Gestion du réseau routier et transmission de l'information à tous les partenaires;
- Consignes pour le personnel de la fonction publique visé;
- Ouverture des laboratoires d'analyse de l'eau;
- Diffuser un avis de non-consommation de l'eau et fournir de l'eau de substitution;
- S'enquérir des besoins essentiels en télécommunications des partenaires et coordonner une démarche auprès des fournisseurs;
- S'assurer que le centre de police « Clémenceau » s'alimente à partir des mêmes sources d'information.

Enjeux du fédéral :

- Sécurité : assurer la protection des personnes bénéficiant d'une protection internationale (PPI);
- Circulation : définir les voies d'évacuation hors du périmètre pour les PPI;
- Santé : protection de la santé des dignitaires et des employés fédéraux;
- Télécommunications : coordonner l'intervention prioritaire des fournisseurs de service;
- Communications : s'assurer d'avoir des porte-parole attitrés.

Enjeux de communications :

- Livrer un message de compassion;
- Diffuser de l'information cohérente;
- Établir des lignes de presse qui indiquent le bilan de l'opération et les efforts déployés par les intervenants;
- Mettre en place une ligne 1 800 pour la population;
- Activer le centre de presse;
- Annoncer la suspension de certaines activités du 400^e.

7. ATTEINTE DES OBJECTIFS

7.1 Arrimage

L'exercice de table a permis de rassembler les partenaires travaillant dans le même domaine, donnant ainsi à ces derniers l'occasion de mieux se connaître et d'échanger. D'ailleurs, on remarquait que les responsables de missions de la Ville de Québec ont entamé des discussions avec des représentants de divers ministères au niveau de l'ORSC, et que des discussions ont eu lieu entre les représentants de l'ORSC et de l'OSCQ, de même qu'entre l'OSCQ et le niveau fédéral.

L'exercice en soi a fait en sorte d'atteindre le premier objectif qui était de valider l'arrimage des processus de planification et de coordination prévus aux différents paliers. Certaines dimensions

peuvent également être révélées lors des discussions, par exemple le fait que le MAMR puisse envisager de relocaliser son centre de relève au COG.

L'arrimage peut aussi se faire au sein même d'une organisation lors d'un exercice de table. Notamment, dans ce cas-ci, la bonne représentativité des ministères fédéraux a stimulé les échanges. Par exemple, certaines discussions ont permis de relever le fait qu'un ministère tel que le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international du Canada n'a pas de bureaux régionaux. Ainsi, un arrimage avec l'administration centrale de ce ministère du point de vue de la gestion des mesures d'urgence s'avèrerait nécessaire dans la période de planification, d'où l'importance du rôle de Sécurité publique Canada pour faciliter cette fonction.

7.2 Vision commune

Le simple fait de regrouper ces quatre paliers décisionnels a permis d'atteindre le deuxième objectif de l'exercice qui était de développer une vision commune des enjeux de la sécurité civile. D'abord, le fait d'avoir présenté un scénario au début des ateliers a favorisé une prise de conscience des événements sous un même angle. Ensuite, les représentants de l'OSCQ ont fait ressortir l'importance de s'assurer que l'organisation centrale est disposée à soutenir la région, d'avoir un guichet unique et de prioriser les activités les plus urgentes. Un autre point qui a fait l'unanimité à l'OSCQ était la nécessité de bien connaître les missions et les structures de coordination nationale. Bon nombre ont souligné l'importance de développer des aptitudes à travailler ensemble et d'établir un canal de coordination et que certaines difficultés proviennent du roulement du personnel.

Par ailleurs, les représentants de la Ville ont convenu, grâce à cette vision commune, que tous les événements prévus les 2 et 3 juillet seraient annulés pour éviter que les citoyens se déplacent en direction des zones touchées.

7.3 Contributions

Parmi leurs nombreux échanges, les participants ont également précisé leurs contributions. Par exemple, on notait que le responsable de la mission « Voirie » a confirmé que l'arrondissement Sainte-Foy-Sillery serait le premier à venir en soutien aux autres arrondissements compte tenu de l'absence de cours d'eau.

D'ailleurs, des représentants provinciaux ont réalisé qu'il y aurait un manque de ressources pour certaines missions dont « Santé » et « Bioalimentaire ». Or, l'OSCQ avait justement adressé une offre de soutien opérationnel à l'ORSC. Ainsi, la détermination des contributions régionales et provinciales se serait poursuivie dans un contexte réel afin de contrer certaines insuffisances.

Plusieurs participants ont fait état des contributions que leur M/O pourrait apporter lors d'un tel événement. Celles-ci ne sont pas toutes décrites, mais soulignons la disponibilité du MTQ à fournir du soutien pour sécuriser et coordonner l'accès au périmètre de même que la distribution de l'eau de substitution.

L'atelier a également permis de déterminer certaines contributions fédérales, entre autres, une demande accrue de l'effectif de la GRC. L'effectif additionnel requis pour gérer la situation d'urgence devrait donc provenir des autres provinces. De même, les responsabilités légales d'Industrie Canada sur le plan des télécommunications d'urgence ont été démontrées. Ainsi, l'exercice a notamment permis de constater que, même lorsqu'une situation d'urgence est gérée, dans son ensemble, par le palier municipal et/ou provincial et qu'aucune demande d'assistance n'a été adressée au gouvernement fédéral, ce dernier, de par ses champs de compétence, est souvent directement visé.

7.4 Expérimentation

Le quatrième objectif était d'expérimenter les mécanismes de liaison qui assureraient la cohérence dans l'action, notamment pour les centres de décision qui seront actifs. Cet objectif a été atteint, entre autres par la tenue de l'exercice de table. En effet, les discussions et échanges portant sur un scénario potentiellement réaliste constituaient une bonne façon pour les intervenants aux mesures d'urgence d'acquérir de l'expérience « théorique ».

L'exercice d'alerte téléphonique a également permis d'expérimenter, mais d'une façon plus « pratique », les mécanismes de liaison. En effet, grâce à cette activité, plusieurs partenaires ont pu tester l'efficacité de leur système de liaison. Il s'est avéré que les demandes de soutien, par exemple, circulaient relativement bien.

Rappelons que le comité conjoint qui a eu l'initiative de réaliser ce programme d'exercice a également mis en place le CPSU. Celui-ci assurait l'interopérabilité et l'échange d'information lors de la planification et de la gestion des mesures d'urgence, dans le but de coordonner les actions gouvernementales et d'assurer une réponse concertée. Le CPSU exerçait ses fonctions au COG. Il était composé d'un représentant de chacune des organisations suivantes : Ville de Québec, Sécurité civile du Québec, ORSC de la Capitale-Nationale et Sécurité publique Canada. Ces membres ont été invités à venir tester leurs installations au COG, afin de vérifier le fonctionnement et la compatibilité des équipements assurant la liaison entre les intervenants.

8. ÉVALUATION DE L'EXERCICE

8.1 Évaluation de retour sur l'exercice Champlain

Le retour sur l'exercice prend la forme de deux questions qui ont été acheminées par courriel à tous les participants après l'exercice. Voici donc la synthèse de toutes les réponses obtenues :

Question 1) Quelles sont les problématiques qui émanent de l'exercice au regard de notre capacité à organiser une intervention concertée?

- 1) Le manque de connaissances pointues sur la contribution, les capacités d'intervention, les rôles et responsabilités de chacun des paliers à l'intérieur de nos préoccupations respectives.
- 2) La difficulté d'obtenir rapidement un état de la situation validé et partagé entre tous les intervenants et sa mise à jour sur une base préalablement convenue.
- 3) Les problèmes d'accessibilité aux sites touchés sont sans doute sous-estimés. Ce sont probablement les policiers municipaux qui assumeront cette responsabilité. Il y aurait lieu de planifier l'obtention rapide de laissez-passer.
- 4) Le concept de coordination de site n'est pas encore officiellement implanté. Nous devons nous assurer que ce concept est intégré dans les plans d'urgence et que les intervenants internes de nos organisations sont informés de ce concept.
- 5) Le fait qu'une personne n'a pas de pouvoir décisionnel peut ralentir la mise en place des mesures en cas d'urgence.
- 6) Certains intervenants périphériques ne sont pas au courant de toutes les décisions et gestes accomplis au niveau municipal.

7) Pour un ministère ou un organisme qui travaille principalement dans la phase de rétablissement, l'obtention des renseignements pour mobiliser le personnel approprié en temps voulu s'avère difficile.

8) L'efficacité de toute notre structure organisationnelle repose sur le fait que nos organismes ont de l'électricité et que notre réseau cellulaire est opérationnel.

Question 2) À la lumière de cet exercice, quelles améliorations pouvons-nous apporter afin de favoriser l'arrimage des interventions parmi l'ensemble des partenaires fédéraux, provinciaux, régionaux et municipaux?

1) Fournir une meilleure connaissance des rôles et responsabilités (prise en charge du commandement des opérations), ressources disponibles, et ce, sous la forme d'une séance d'information adaptée à l'intervention sur le terrain ou l'élaboration d'un outil d'analyse (une grille) des besoins au niveau des différents paliers, en priorité la municipalité.

2) Favoriser la présence de tous les M/O au sein du comité de communications.

3) Expérimenter, comme il est souhaité, l'organisation d'un centre de coordination intégré et unique regroupant tous les intervenants en sécurité civile (Ville, ORSC, OSCQ, fédéral) pour le Sommet de la francophonie en octobre.

4) Sensibiliser plusieurs organisations à la vulnérabilité que leurs centres de coordination respectifs se situent au centre-ville de Québec. Désigner des lieux substituts.

5) Établir des modes de diffusion de remplacement en cas de panne d'électricité ou de non-disponibilité d'équipement ou de branchement, selon le contexte.

6) Rédiger un plan commun d'intervention, spécifiant les rôles et responsabilités de chacun des paliers et résumant chacun des plans de contingence pour une meilleure coordination et compréhension des interventions attendues.

8.2 Appréciation de l'exercice

VOLET PARTICIPANTS :

- 53 % des participants ont rempli la fiche d'appréciation de l'exercice.
- L'ensemble des répondants ont apprécié l'exercice quant à l'organisation et au déroulement de la journée.
- Pour l'organisation, il est recommandé de:
 - prévoir une salle plus spacieuse;
 - consacrer une journée complète à la tenue de l'exercice.
- Pour le déroulement de la journée, il est recommandé de:
 - élaborer un scénario plus réaliste;
 - présenter un exercice plus directif et mieux encadré;
 - réaliser un exercice en quatre temps (OMSC, ORSC, OSCQ, fédéral).

VOLET « PERSONNEL D'ENCADREMENT ET COMITÉ ORGANISATEUR :

- L'ensemble du personnel d'encadrement a grandement apprécié l'exercice, notamment la tenue d'une réunion préparatoire, le déroulement de l'exercice en général, l'ambiance dynamique qui régnait et le fait qu'il comportait tous les paliers.
- Le comité organisateur a apprécié la composition multipalier du groupe, le déroulement et la fréquence des réunions préparatoires.
- Pour l'encadrement, il est proposé de :
 - Concevoir un mécanisme pour que les échanges d'information d'un palier à l'autre se fassent d'une façon plus ordonnée afin que le message soit diffusé efficacement à tous les participants;
 - Mieux structurer la prise de notes, car elle peut être très différente d'une personne à l'autre, selon les connaissances du PNSC et des organisations de la sécurité civile. Un guide ou un aide-mémoire pourrait être élaboré;
 - Remettre l'ensemble de la documentation aux participants;
 - Poursuivre l'encadrement de l'exercice même lors de la séance de plénière afin d'allouer le même temps à tous les partenaires;
- Pour l'organisation, il est proposé de :
 - Concevoir moins d'objectifs, mais qui seraient comptabilisables ou qui toucheraient chacun des paliers, etc.;
 - Susciter la participation de tous les M/O;
 - Simuler ou compenser les rôles/représentants de certains M/O qui ne sont pas présents afin de ne pas briser le maillon des échanges entre les participants;
 - Mettre sur pied un comité permanent sur les exercices qui pourrait élaborer des outils et un programme d'exercices;
 - S'assurer de la pérennité des professionnels affectés à la préparation d'exercices;
 - Accroître et maintenir l'expertise des responsables des exercices par de la formation.

9. RECOMMANDATIONS

L'exercice a permis de constater que la démarche s'avèrait pertinente et répond aux besoins d'arrimage des partenaires pour les festivités entourant le 400^e de la Ville de Québec. L'activité a, entre autres, démontré la nécessité de concevoir certains outils et références pour soutenir les partenaires. Il est recommandé de :

- concevoir des outils (répertoire ou formation continue) pour améliorer la connaissance des rôles et responsabilités de même que des ressources disponibles de tous les paliers;
- mettre sur pied un comité de planification intégrant tous les paliers lors d'événements internationaux, comme le 400^e de la Ville de Québec;
- poursuivre le développement de guides ou de cadres de référence en soutien à la planification, et en assurer la mise à jour régulièrement.

L'importance des communications publiques tant à l'intérieur de l'appareil gouvernemental qu'à l'externe a également été soulignée. Il est recommandé de :

- mettre en place un comité multipaliers sur les communications lors d'événements d'envergure;
- poursuivre le développement d'outils qui permettront d'avoir une communication cohérente pour l'ensemble des paliers et d'en assurer son application tant en préparation qu'en intervention;
- favoriser la présence de tous les ministères et organismes au sein du comité des communications à mettre en place.

Quant à l'organisation de l'exercice, les participants ainsi que les membres des comités d'encadrement et organisateur ont relevé quelques points à améliorer, notamment sur le plan de la logistique, mais ils ont également souligné de :

- tenir un exercice en plusieurs temps afin de permettre à tous les paliers de s'exprimer successivement sur leurs enjeux, contraintes et besoins;
- mieux structurer la prise de notes, car elle peut être très différente d'une personne à l'autre, entre autres, selon les connaissances du PNSC et des organisations de la sécurité civile. Un guide ou un aide-mémoire pourrait être élaboré;
- mettre sur pied un comité permanent qui pourrait concevoir des outils et un programme d'exercices.

9.1 Suivis

Ce rapport est remis aux membres de l'OSCQ, à la coordonnatrice municipale de la Ville de Québec ainsi qu'au directeur régional de Sécurité publique Canada. Il revient aux coordonnateurs et autres personnes concernées d'assurer les suivis appropriés. Également, le comité 400^e a pris note des commentaires et des recommandations du comité d'exercice et en tiendra compte dans leurs travaux. Le Service de soutien à l'OSCQ intégrera, lors des prochains exercices, et dans la mesure du possible, les commentaires relatifs à l'organisation, la préparation et à la logistique.

10. CONCLUSION

Par les discussions sur l'état actuel de préparation, l'exercice a incité les représentants de tous les paliers à se rencontrer, certains pour la première fois, à échanger et à se concerter dans un contexte d'apprentissage dynamique. En effet, l'exercice Champlain aura ainsi permis à tous de faire le point sur les préoccupations à l'égard d'une éventuelle catastrophe durant les festivités du 400^e de la Ville de Québec. Voilà une autre belle occasion de consolider la culture de sécurité civile au sein des gouvernements provincial et fédéral.

Sincères remerciements à tous les participants et au personnel d'encadrement pour leur excellente collaboration lors de cet exercice. Le Service de soutien à l'OSCQ tient à remercier les personnes du comité organisateur et à leur faire part de sa gratitude pour les efforts qu'ils ont consacrés à l'élaboration de cet exercice.

ANNEXES

ANNEXE 1 : Liste des invités à l'exercice Champlain – 12 juin 2008

Représentants de la Ville de Québec	Titre/ rôle	Mission / Ministère ou organisme	Table
Boily, Christian	Chargé de mission	Environnement	A
Deschênes, Camille	Chargé de mission	Service aux sinistrés	A
Deslauriers, Denis	Chargé de mission	Télécommunications	A
DesRivières, Marc	Chargé de mission	Transport	A
Duchesne, Jean-Louis	Directeur	Bureau des grands événements	A
Lalonde, Jean-Claude	Chargé de mission	Biens culturels	A
Lessard, Daniel	Chargé de mission	Ingénierie en soutien aux missions	A
McCarthy, Émile	Chargé de mission	Protection et sauvetage	A
Pagean, Louis	Chargé de mission	Bâtiments et ouvrages	A
Rozon, Éric	Chargé de mission	Eau potable	A
*Sabourin, Jean-Pierre	Directeur par intérim	Bureau de la sécurité civile	A
Touchette, Yves	Chargé de mission	Eaux usées	A
Verville, Jean-Pierre	Chargé de mission	Sécurité des personnes	A
Vézina, Jacques	Chargé de mission	Voirie	A
Représentants de l'ORSC			
Bolduc, Laurent	Responsable régional	MAPAQ	B
Bélangier, Carole	Responsable régionale	ASSS	B
Carroll, Lisa	Responsable régionale	Services Québec	B
Chagnon, Hélène	Coordonnatrice régionale	MSP	B
Després, Yves	Responsable de la sécurité incendie	Ville de Lévis	B
Guay, Marc	Substitut du responsable	SQ	B
Hamel, Daniel	Substitut du responsable	HQ	B
Lavallée, Dominique	Substitut du responsable	MAMR	B
Lavolette, Gabriel	Substitut du responsable	MTQ	B
Représentants de l'OSCQ			
Auclair, Guy	Substitut	MAPAQ	I
Bergeron, Luc	Substitut	MTQ	D
Després, Jean-Guy	Coordonnateur ministériel	MESS	F
Déry, Alain	Invité	MRI	C
Doré, Michel C.	Coordonnateur gouvernemental	MSP	C
Cardinal, Pierrette	Responsable de mission	MAPAQ	E
Chamberland, René	Responsable de mission	SHQ	I
Cloutier, Gilles	Substitut	SHQ	I
Coutu, Gilbert	Responsable de mission	CSPQ	D
Dufresne, Alain	Invité	SQ	E
Dumont, François	Responsable de mission	MSSS	I
Fleury, Caroline	Responsable de mission	MDDEP	D
Fortin Arlette	Responsable de mission	MAMR	D
Gaulin, Colette	Invitée	MSSS	E
Guyard, Patrice	Responsable de mission	MESS	F
Hébert, Denis	Substitut/ resp. de mission	MDÉIE	F
Houde, Marc	Substitut/ resp. de mission	MDDEP	D
Jolicoeur, Luc	Invité	MSSS	E
Landry, Denis	Responsable de mission	MSP	F
Laprise, Mario	Coordonnateur ministériel	HQ	E
Lizotte, André	Invité	MSSS	C

Rapport de l'exercice Champlain du 12 juin 2008

Martel, Claude	Responsable de mission	MSSS	F
Nardozza, Magali	Substitut	HQ	E
Paquette, Élyse	Substitut	SCT	C
Pepin, Yves	Substitut	Services Québec	I
Poirier, Jean-Yves	Responsable de mission	SQ	E
Potvin, Marianne	Invitée	MSP	D
Raymond, Philippe	Substitut	MRNF	E
Richer, Michel	Invité	MAMR	D
Ruest, Andrée	Invitée	Services Québec	D
Représentants du fédéral**			
Bégin, Robert	Directeur régional	SPC	G
Blackburn, Nadine	Gestionnaire des communications	SPC	G
Faucher, Richard	Communications	GRC	G
Fournier, Pierre	Surintendant, Mesures d'urgence	GRC	G
Gauthier, Lise	Coordonnatrice des mesures d'urgence	ASPC	G
Gingras, Pierre	Coordonnateur des mesures d'urgence	TPSGC	G
Howson, Nathalie	Communications	ASPC	G
Malouin, Suzie	Coordonnatrice des opérations d'urgence	SPC	G
Renaud, Michel	Coordonnateur des télécommunications d'urgence	Industrie Canada	G
Senosier, Jean-Christophe	Gestionnaire des communications	SC	G

* Membre du comité organisateur

** Ces représentants fédéraux relèvent de leur antenne/bureau régional et non de leur administration centrale à Ottawa.

ANNEXE 2 : Procédure d'alerte et messages à livrer

PROCÉDURE :

Municipal

La Ville de Québec doit être jointe à son numéro 24/7. Le centre 24/7 de la Ville doit demander au coordonnateur municipal de rappeler le COG.

Régional 03-12

Pour l'ORSC/OSCQ, la première séquence d'appel des coordonnateurs régionaux doit être effectuée sur les cellulaires ou les *BlackBerry*, et un message doit être laissé s'il n'y a pas de réponse. S'il n'y a aucun retour à l'appel dans les 10 minutes, un 2^e appel doit être fait sur le téléphone de la résidence (2^e séquence). S'il n'y a toujours pas de retour à l'appel après 10 minutes, il faut relancer l'alerte avec les substituts (3^e séquence cellulaire, 4^e séquence résidence avec 10 minutes entre les deux).

Fédéral

Sécurité publique Canada (SPC) doit être jointe à son numéro 24/7. Le centre 24/7 de SPC doit demander au directeur régional du Québec de rappeler le COG et lui fournir le nom des ministères fédéraux à joindre. Ces derniers doivent rappeler le coordonnateur fédéral des opérations d'urgence.

MESSAGES D'ALERTE :

Municipal

« Bonjour! Ceci est un exercice d'alerte dans le cadre du 400^e. Nous vous demandons de joindre votre coordonnateur municipal afin qu'il rappelle au Centre des opérations gouvernementales au 1 866 650-1666 à l'extérieur de Québec ou bien au 528-1666. Ceci est un exercice. »

Régional 03-12

« Bonjour! Ceci est un exercice d'alerte dans le cadre du 400^e de la Ville de Québec. Nous vous demandons de joindre votre coordonnateur ministériel afin qu'il rappelle le COG au 1 866 650-1666 à l'extérieur de Québec ou bien au 528-1666. Ceci est un exercice. »

Fédéral

« Bonjour! Ceci est un exercice d'alerte du Centre des opérations gouvernementales du Québec dans le cadre du 400^e de la Ville de Québec. Nous vous demandons de joindre votre directeur régional du Québec afin qu'il rappelle au 1 866 650-1666 à l'extérieur de Québec ou bien au 528-1666. Ceci est un exercice. »

Message à livrer à la personne qui rappelle

« Bonjour! Vous avez joint « votre nom » au Centre des opérations gouvernementales du Québec. Si vous appelez pour l'exercice d'alerte du 400^e de la Ville de Québec, veuillez me confirmer le nom du ministère ou de l'organisme que vous représentez, votre nom, et la fonction que vous occupez dans le PNSC (coordonnateur ministériel en sécurité civile ou substitut).

(Ne pas oublier d'inscrire l'heure de l'appel et du retour d'appel sur la feuille-réponse.)

ANNEXE 3 : Liste du personnel d'encadrement de l'exercice – 12 juin 2008

	Barbeau, Lucie	Preneuse de notes	A
*	Bazinet, Jean-Pierre	Animateur de la journée	-
	Belleau, Francine	Animatrice de table	E
	Belley, Catherine	Preneuse de notes	E
*	Bissonnette, Renée	Preneuse de notes	B
	Deshaies, Ève	Animatrice de table	I
	Dessureault-Huot, Dinny	Preneuse de notes	C
	Doré, Michel C.	Mot de bienvenue, animateur de la plénière, et conclusion	C
*	Faguy, Geneviève	Contrôleuse	-
*	Ferland, Claude A.	Animateur de table	B
*	Gagnon, Guy	Animateur de table	H
	Gosselin, Ginette	Soutien secrétariat et accueil	-
	Lamoureux, Daniel	Preneur de notes	I
*	Lamy, Roxanne	Preneuse de notes	H
	Lanoix, Sophie	Preneuse de notes	G
	Matte, Diane	Animatrice de table	D
	Nadeau, Catherine	Soutien secrétariat et accueil	-
	Neault, Jean-Marc	Animateur de table	C
*	Poulet, François	Animateur de table	G
	Rioux, Térésita	Preneuse de notes	D
*	Simard, Martin	Animateur de table	A
	Tremblay, Sylvain	Animateur de table	F
	Turcot, François	Preneur de notes	F

* Membres du comité organisateur

ANNEXE 4 : Liste des documents remis aux participants – 12 juin 2008

1. Cahier du participant remis à l'accueil : horaire, objectifs, liste du personnel d'encadrement, liste des participants et carte du secteur à l'étude
2. Scénario
3. Feuille de travail
4. Fiche d'appréciation

Autres documents :

1. Questions (ateliers et retour sur l'exercice)
2. Carte de localisation des principaux incidents

ANNEXE 5 : Scénario de l'exercice Champlain – 12 juin 2008

Mercredi 2 juillet 2008. Dans la région de Québec, le temps est pluvieux et une alerte d'orage violent est en vigueur pour la soirée. Depuis les 8 dernières heures, il est tombé environ 60 mm de pluie, ce qui constitue une météo extrême. L'impact de ces pluies diluviennes se fait déjà ressentir. En effet, la Ville de Québec indique un dépassement de la capacité du réseau d'égout pluvial dans certains secteurs. À 19 h 30, un orage violent s'abat sur la région de la Capitale-Nationale. Les pluies n'ont pas cessé, et il est tombé près de 110 mm d'eau en moins de 15 heures. Les vents atteignent 100 km/h et plusieurs éclairs illuminent le ciel. Ces forts vents ont déraciné plusieurs arbres dans l'arrondissement de Sainte-Foy-Sillery, ce qui provoque de nombreuses pannes électriques.

En raison des accumulations de pluie et du fort ruissellement, le pavé s'est affaissé dans les côtes du Palais et de la Montagne, empêchant toute circulation. Des fissures importantes sont apparues sur les fondations de l'Hôtel-Dieu de Québec et de l'édifice Louis-Saint-Laurent, qui appartient à Parcs Canada, ainsi que sur les fortifications de la passerelle de la côte de la Montagne. Dans un bulletin télévisé spécial, on apprend l'explosion d'une importante conduite de gaz, il y a moins d'une heure, au coin des rues Saint-Louis et d'Auteuil. L'explosion a occasionné un important bris d'aqueduc et a endommagé les autres conduites souterraines qui sont complètement inondées. Il y a une panne électrique et téléphonique dans les secteurs du Vieux-Québec et du Petit Champlain jusqu'à la Pointe-à-Carcy, touchant environ 1350 abonnés. Les conduites de fibre optique et les égouts, enfouis dans le secteur, sont endommagés.

On signale une forte odeur de gaz dans le secteur et on entend nettement le sifflement d'une importante fuite. Le pavage de la rue Saint-Louis a été soufflé et des maisons du secteur ont été lourdement endommagées. Les travaux entourant la réfection des conduites souterraines d'électricité, d'eau, d'égout et de téléphone pourraient prendre jusqu'à 48 heures. Les intervenants ont de la difficulté à se rendre sur les lieux et demandent assistance aux forces de l'ordre. La cause de l'explosion de gaz semble accidentelle. Compte tenu des délais de réparation, le Château Frontenac et l'hôtel Clarendon ont manifesté le désir de reloger temporairement leur clientèle. Environ 1140 personnes sont visées, dont une centaine bénéficiant d'une protection internationale (PPI) et leurs accompagnateurs. Pour des raisons de sécurité, la GRC envisage la possibilité de reloger ceux et celles qui bénéficient d'une protection spéciale.

Le secteur touché par l'explosion, la fuite de gaz, la pénurie d'eau potable, la panne électrique et de téléphone compte plusieurs restaurants et de nombreux hôtels où logent des dignitaires nationaux et internationaux présents pour les festivités du 3 au 5 juillet, notamment le premier ministre du Canada et la gouverneure générale. Sont également touchés les résidents du quartier, les consulats de France et des États-Unis, l'Archevêché de Québec, le funiculaire et le quartier Petit-Champlain. Au même moment a lieu au Cercle de la Garnison une réception organisée par le Conseil de presse du Québec regroupant 100 journalistes étrangers. En plus des nombreux blessés, deux Italiens et un Américain sont décédés.

Les services d'incendie de la Ville de Québec sont présents sur les lieux avec un effectif de plusieurs dizaines de pompiers. Un groupe est demandé en renfort (100 pompiers) pour procéder à la recherche de victimes. Les policiers ont demandé l'appui de la GRC pour la protection des consulats de France et des États-Unis, et la Sûreté du Québec est chargée de veiller au contrôle des accès de tout le secteur du Vieux-Québec et du quartier Petit-Champlain. De plus, compte tenu d'une contamination et d'une perte de pression importantes dans le réseau d'aqueduc, les autorités de la Ville demandent à tous les résidents du secteur, y compris l'Hôtel-Dieu de Québec, de ne pas utiliser l'eau potable pour la consommation, les services d'hygiène ou les besoins sanitaires. Une demande d'approvisionnement en eau de substitution est adressée à l'ORSC. La Ville signifie également à l'ORSC un besoin en personnel et en équipement pour le déblaiement des rues, le fonctionnement de la machinerie, la pose d'équipement de signalisation ainsi que la gestion des centres d'hébergement. Enfin, les autorités municipales s'apprêtent à déclarer l'état d'urgence et à requérir les équipements et services de la Défense nationale.

Vers 21 h 30, plusieurs personnes présentant des symptômes de gastroentérite ont téléphoné à Info-Santé. La source de la contamination pourrait provenir de la brèche dans le réseau d'égout à l'endroit de l'explosion. L'événement soulève rapidement l'intérêt de la communauté médiatique, tant sur le plan national que sur le plan international. Bien qu'une centaine de journalistes étrangers soient présents au Conseil de presse, les messages qu'ils diffusent sont parfois erronés et sèment la confusion.

ANNEXE 6 : Consignes pour l'exercice Champlain – 12 juin 2008

ATELIERS DE TRAVAIL (9 h 10 à 10 h 30) :

- Les ateliers visent l'échange entre les participants. À cet égard, des tables ont été disposées dans la salle et les participants répartis par palier.
- Un animateur a été nommé pour chaque table. Il joue un rôle de facilitateur et de soutien auprès des participants au cours des discussions en ateliers. À ce titre, il doit être à l'écoute et suivre l'évolution des échanges en s'assurant que le groupe respecte les objectifs. Au besoin, l'animateur de table recentre les participants sur les objectifs. Il ne participe pas aux discussions. Toutefois, au besoin, il peut être appelé à clarifier les règles ou à apporter des précisions sur le déroulement de l'activité.
- Aucun porte-parole n'est requis pour les ateliers, puisque chaque coordonnateur ministériel doit livrer sa réflexion au cours de la séance de plénière.
- Le scénario et les feuilles de travail ont été remis aux participants lors de la lecture du scénario. Une carte des principaux incidents survenus a également été déposée au centre de la table pour consultation.
- Les feuilles de travail sont à l'usage exclusif des participants notamment pour les ateliers et il n'est pas requis de les remettre à l'animateur de table.
- Les participants doivent se référer à leur animateur pour toute question relative à l'exercice ou à la logistique; celui-ci s'assure de trouver la réponse requise auprès du contrôleur qui circule entre les tables.
- Les déplacements entre les tables sont fortement suggérés.

SÉANCE DE PLÉNIÈRE (10 h 45 à 11 h 30) :

- La séance de plénière simule une réunion de coordination de l'OSCQ.
- Cette séance est sous la direction du coordonnateur gouvernemental de la sécurité civile, M. Michel C. Doré.
- Une grande table rectangulaire est réservée aux coordonnateurs ministériels de la sécurité civile ou à leur substitut, le cas échéant. Un représentant de la Ville de Québec, la coordonnatrice régionale de l'ORSC ainsi que le directeur régional de Sécurité publique Canada ont été invités à se joindre aux partenaires de l'OSCQ.

RETOUR SUR L'EXERCICE (11 h 30 à 11 h 55) :

- Cette période a été annulée en raison d'une contrainte de temps. Il a été proposé de faire parvenir par courriel à tous les participants les deux questions que comportait cette partie de l'exercice, ce qui a été fait le 17 juin 2008.
